



POLE FORMATION ET EMPLOI
Bureau du 21 juin 2019
Points



Techniciens

Statut du Technicien

POINT SUR LE SUIVI 2018/2019

Commission Fédérale des Techniciens

Suivi 2018/2019 – 2^{ème} phase

La CF. Technicien a examiné la situation de l'ensemble des clubs en championnat de France (phase retour).

La CF. Technicien pourra examiner en réunion plénière les éventuels recours lors de sa réunion du 28 juin 2019.

Par ailleurs, elle a fait un rappel à 35 clubs pour défaut de signalement de changement d'entraîneurs mais sans appliquer de pénalité financière

Commission Fédérale des Techniciens

Situation des clubs engagés en championnat U15-U18

Championnat	5 - Entraîneur jeune	0 - CQP P1	0 - CQP P2	7 - CQP.TS RBB	0 - Brevet état 2° degré spécifique	10 - DE FEDERATION L B	11 - Brevet état 2° degré	12 - DES JEPS BASKET BALL	13 - DE PROFESSIONNEL B	17 - D ASSISTANT VIDEO	Total général
NATIONALE FEMININE U15 ELITE	1	1	1	4		38	3			1	49
NATIONALE FEMININE U18 ELITE				1		30	10		6		47
NATIONALE MASCULINE U15 ELITE				3		39	5		2		49
NATIONALE MASCULINE U18 ELITE				1	1	41	13	1	5		62
Total général	1	1	1	9	1	148	31	1	13	1	207

A ce jour:

- 2 équipes ne sont pas en conformité avec le statut du technicien depuis le début de saison
- . 1 équipe sous régime dérogatoire n'a pas respecté les obligations
- 4 Situations régularisées en cours de saison

Phase aller, 26 événements dont :

- 11 pénalités annulées par la Commission < 2 matchs
- 4 pénalités ramenées de 10 matchs à 2 matchs
- 11 pénalités maintenues

Phase retour, 21 événements dont :

- 12 pénalités annulées par la Commission = 1 match
- 9 pénalités notifiées
 - 3 pour deux matchs
 - 3 Equipes non conformes
 - 2 Equipes U15 et U18 changements entraîneurs non signalés